

ECHOS DE LA COMMUNE



Photo Déborah FLAMIN



HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi	13h45 / 17h00
Mercredi	09h00 / 12h00 – 13h30 / 17h00
Vendredi	13h00 / 16h00

04.74.76.00.64
nurieux.volognat@wanadoo.fr
www.nurieux-volognat.fr
2, chemin de la Fontaine
01460 NURIEUX-VOLOGNAT

Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous

En cas d'urgence, les conseillers et leurs coordonnées sont inscrits sur le site www.nurieux-volognat.fr

VOTRE MAIRE

Mes chers concitoyennes et concitoyens, chers amis,

Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent une période propice à la détente. La venue des beaux jours nous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs. Mais aussi du retour des animations et des activités en extérieur

CADRE DE VIE – ENVIRONNEMENT

* La Gaule Romaine a nettoyé la rivière et ses abords le samedi 13 avril. Merci à l'équipe des pêcheurs. La commune, faute de participants, n'organise plus de ramassage de déchets qui, malheureusement, jonchent notre espace public. Certains marcheurs n'ont pas attendu et se promènent avec des sacs. Merci pour cette démarche citoyenne.

* Les travaux de mise en séparatif de Crépiat sont maintenant terminés, certains n'ont pas pu être raccordés pour des « raisons techniques et financières » suivant le bureau d'études **SINBIO SCOP** et le service eau et assainissement d'Haut Bugey Agglomération. Je voulais profiter de cette page pour remercier l'ensemble des habitants du hameau pour leur bienveillance, qui a permis l'exécution des travaux dans les meilleures conditions.

* HBA a procédé au lavage annuel des réservoirs de la commune du 10 au 17 avril.

* Nurieux-Volognat, las de mettre des messages de prévention dans l'« Echos de la Commune » non suivis et en soutien aux jeunes agriculteurs, facilitera l'installation d'une banderole pour dire stop aux mauvais comportements dans les champs : rodéos, déchets, intrusions, excréments canins qui peuvent avoir de graves conséquences sur le bétail et sur l'environnement. L'avertissement transmis par ce message sera suivi d'arrêtés municipaux en cas de non-respect du terrain agricole. (Voir article JA).

* Par ailleurs, la commune s'est engagée dans le sujet de la transition écologique. C'est pourquoi, en partenariat avec le syndicat départemental d'énergie de l'Ain, le conseil municipal a pris la décision de rénover son éclairage public. 283 points lumineux vont être équipés de lampes de type led représentant un investissement de 348 599,91 euros. Ce projet met en valeur notre volonté de dégager des économies substantielles sur le coût de l'éclairage public avec des appareils moins énergivores.

TRAVAUX

* En termes de travaux, comme vous pouvez le constater, les chantiers de la chapelle ont repris avec les livraisons de laves chaque mois jusqu'à la fin des travaux. L'échafaudage et la protection de l'ouvrage seront en place jusqu'à la fin de la couverture. Un ratissage du chemin est prévu pour éliminer les ornières créées.

* La priorisation des travaux de voirie bénéficie cette année au parking de la salle d'activités, une partie du chemin de la Tour qui va au réservoir, une partie de la zone artisanale en Sétalagne qui reste à chiffrer. La voirie de Crépiat endommagée par les travaux d'assainissement ne sera revue qu'en 2025, une fois les rajouts tassés, de même que l'allée de la Crozette à Nurieux une fois la fin des travaux constatée.

* Pour la salle de Volognat réservée à un logement d'urgence, les devis sont en cours.

BUDGET

Enfin, comme à l'accoutumée au cours du premier trimestre, les élus ont « planché » sur l'élaboration du budget primitif 2024. Les résultats de clôture du budget 2023 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses pour réaliser nos différents investissements. Les résultats 2023 sont positifs mais nous restons prudents au vu des dépenses à réaliser.

Le budget de l'exercice comptable 2024 est ambitieux sans pour autant avoir recours à la hausse de la fiscalité locale. Les informations idoines vous sont communiquées dans cet « Echos ».

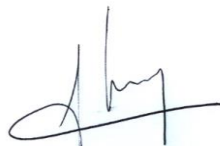
Malgré les caprices de mars, Dame Nature commence à parsemer ses beautés multicolores au travers des jardins et des champs qui nous entourent.

Savourons pleinement le bonheur de vivre dans notre si joli village **en le préservant.**

Joyeux printemps à tous !

Sentiments dévoués,

Votre Maire,
Arlette BERGER



FINANCES

EXÉCUTION DU BUDGET 2023

Le 10 avril 2024, sous la présidence de Bernard NEYRON, responsable de la commission finances, le conseil municipal a examiné le compte administratif 2023, budget M57 qui s'établit ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	740 877,59 €	1 160 104,60 €	793 723,63 €	605 804,65 €
		419 227,01 €	-187 918,98 €	
Report cumulé exercice antérieur		408 911,18 €		783 287,71 €
Résultats de clôture		828 138,19 €		595 368,73 €

Hors de la présence de Madame le Maire, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, le compte administratif 2023 du budget M57.

~~~~~

## TAUX D'IMPOSITION

Le 10 avril 2024, vu l'avis favorable de la commission finances, le conseil municipal a reconduit à l'unanimité les taxes communales auxquelles il convient d'ajouter suivant les directives de l'Etat, la taxe départementale sans incidence sur les habitants.

- Taxe Foncière (bâti) : 20,81 % (part communale + départementale)
- Taxe Foncière (non bâti) : 23,54 %
- Taxe d'habitation : 6,03 % (résidence secondaire)

~~~~~

BUDGET PRIMITIF 2024

Le 10 avril 2024, vu l'avis favorable de la commission finances, vu la délibération à l'unanimité du conseil municipal.

Le budget primitif 2024, tenant compte du résultat de clôture du compte administratif 2023 avec son excédent et l'affectation du résultat reporté, s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 631 210,92 €
- Section d'Investissement : 2 175 700,92 €

Ces montants peuvent paraître importants mais tout est relatif : ils comprennent les restes à réaliser programmés

~~~~~

## ENDETTEMENT

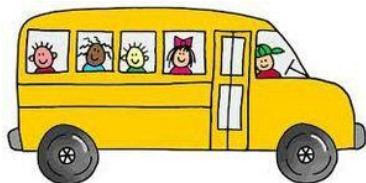
Trois emprunts pour un capital de 148 836,37 €.

Intérêt de la dette en 2024 : 23 435,72 €

L'un des trois emprunts, celui souscrit auprès du Crédit Agricole pour la RD11, se terminera avec une dernière annuité de 38 056,11 € en 2025.



## ÉCOLE



### 🔗 TRANSPORTS DE CAR 🔗

#### CHANGEMENT MODALITES OBTENTION CARTE DE TRANSPORTS RENTREE 2024/2025



Vous devez inscrire votre enfant aux transports scolaires en vous connectant sur le site : « [www.laregionvustransporte.fr/scolaireain](http://www.laregionvustransporte.fr/scolaireain) » du 2 mai au 19 juillet 2024.

Procédez à l'inscription de chacun de vos enfants (vous munir d'une **photo** de vos enfants en format numérique). Vous allez créer vos identifiants. Une géolocalisation va apparaître et vous cliquerez sur l'arrêt de bus le plus proche de chez vous. Un mail de confirmation d'inscription vous sera transmis pour chacun de vos enfants. L'inscription aux Transports du matin, du midi et/ou du soir sera effectuée par les familles directement sur le site de la Région. Pour la Région, il s'agit de « responsabiliser les familles ».

L'inscription au transport sera **obligatoire** pour **TOUS** les élèves domiciliés dans l'Ain et transportés par la Région, ayants-droit et non ayants-droit, même si l'élève était inscrit les années précédentes. **Il n'y aura plus de reconductions automatiques d'une année à l'autre, ni de validations des nouvelles inscriptions.**

La directrice de l'école, Madame Isabelle BOULMÉ, n'interviendra plus pour valider, ni reconduire la carte de transport de votre enfant.

A noter qu'une **centrale d'appels** sera mise en place au **04 8000 7000** ou **04.26.73.33.50**.

Inscriptions du 13 mai au 19 juillet pour les élèves habitant dans le département de l'Ain [www.laregionvustransporte.fr/scolaireain](http://www.laregionvustransporte.fr/scolaireain)

Attention, à compter du 20 juillet, une pénalité de retard de 30 euros s'appliquera.

#### Conditions d'inscription en ligne et suivi de dossier :

- Les communes d'habitation et de l'établissement fréquenté par votre enfant ne sont pas situées dans le périmètre d'une des intercommunalités qui organisent le transport scolaire.
- **Votre enfant est domicilié à plus de 3 km de son établissement scolaire.**
- Votre enfant fréquente son établissement, public ou privé, de rattachement.
- Votre enfant s'engage à respecter la charte des transports scolaires qui se trouve en annexe du règlement des transports scolaires.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### 🔗 DIMANCHE 9 JUIN 2024 🔗

Les élections européennes se tiendront seulement le dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h à la salle des fêtes de Nurieux-Volognat.

Il sera **obligatoire de présenter votre pièce d'identité**, sans laquelle vous ne pourrez pas voter même sur présentation de votre carte d'électeur.

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre au bureau de vote, vous pouvez donner procuration à une autre personne éléctrice de la commune ou pas. Vous pouvez faire la démarche de procuration en gendarmerie, au Tribunal d'Instance, au Tribunal Judiciaire ou via <https://www.maprocuration.gouv.fr>.





# ÉCONOMIE



## 🔗 CRYOGOM' 🔗

Cryogom' est une entreprise dans le domaine de l'aérogonnage et dans le nettoyage / décapage par cryogénie à moins 80 degrés.

~~~~~

🔗 FRANÇOISE PACAUD – MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE 🔗

« Je remercie Madame Arlette BERGER maire de Nurieux-Volognat et Monsieur Jean-Marc ANCIAN 1^{er} adjoint, pour leur disponibilité et leur accueil et je vous annonce que j'exercerai bientôt, courant juin ou début juillet au plus tard, dans un des locaux de l'espace santé aménagé au rez-de-chaussée de l'ancienne poste.

Je serai présente, sauf exception, du lundi après-midi au vendredi après-midi ; les lundi matin et vendredi matin seront réservés aux soins à domicile et le cabinet sera fermé le jeudi matin. Il sera possible de m'y rencontrer ou de me contacter en laissant un message sur mon répondeur au 04 74 76 88 61, mon N° actuel.

Françoise PACAUD Masseur-Kinésithérapeute DE conventionnée. »

Le conseil municipal souhaite la bienvenue et une bonne installation à Madame Françoise PACAUD.

ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE (ERRE)

🔗 À NURIEUX-VOLOGNAT, NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES 🔗

Les violences physiques, sexuelles, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences ainsi que les menaces et humiliations sont **punies par la loi**.

Vous avez des droits quelque soit votre situation personnelle

Notre commune se mobilise en élisant deux « Elu Rural Relais de l'Egalité » (Arlette BERGER et Laurence JOLY) pour :

- Etre à l'écoute des victimes de la violence et de les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences

A Nurieux-Volognat vos élus relais de l'égalité sont joignables à nurieux.volognat@wanadoo.fr

Ils nous soutiennent :



🌿 AGRICULTEURS 🌿

UN COMBAT CONTRE LES DÉCHETS, LES RODÉOS SAUVAGES ET LES EXCRÉMENTS DES CHIENS DANS LES TERRAINS AGRICOLES

« Les Jeunes Agriculteurs du Haut-Bugey souhaitent alerter sur une problématique que rencontrent les agriculteurs haut-bugistes dans leurs campagnes.

Il s'agit des incivilités sur des propriétés privées qui deviennent récurrentes.

Nous sommes impuissants, ainsi que les services de l'ordre face à ces incivilités, car il n'existe aujourd'hui aucune loi assez stricte sur la protection des terrains privés et assez punitive sur l'intrusion sur une propriété privée.

Les espaces agricoles ne sont pas des terrains de jeu !!!

Face à cette situation, nous avons lancé une campagne de communication.

Nous avons créé des visuels, des visuels contenant des messages de sensibilisation en format de banderoles que nous avons implanté au bord d'axes routiers, sur la Route D1084 entre Port et Saint-Martin-Du-Frèsne, puis sur Oyonnax au hameau de Mons et sur Dorton.



Des banderoles pour communiquer positivement sur les bons comportements à adopter en milieu naturel et surtout des conséquences des gestes qui nuisent à notre activité agricole, mais surtout à l'environnement (Une canette jetée met plus de 200 ans à se dégrader) !

Cette campagne de communication permet de sensibiliser les habitants à mieux respecter les espaces naturels et agricoles. C'est vraiment un sujet de société environnemental.

Nous souhaitons donc continuer et multiplier cette action sur l'ensemble du territoire du Haut-Bugey, mais prochainement sur la commune de Nurieux-Volognat, en partenariat sur la création d'un nouveau visuel pour lutter contre les promenades hors zones piétonnes et l'excès de déjections canines dans les espaces naturels qui peuvent être, à haute dose nocives pour nos animaux d'élevages (Maladie de la Néosporose).



Pour éviter de transmettre cette maladie qui peut provoquer des avortements sur nos troupeaux, les promeneurs ayant, un ou plusieurs chiens peuvent agir par des gestes simples.

Tenir son animal en laisse, mais aussi ne pas l'emmener dans des champs utilisés pour l'alimentation des bovins et des espaces naturels. Il est conseillé enfin de rester sur les sentiers balisés !

Mais qui sommes-nous ?

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (National) est fondé en 1957, est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans.

Composé de 50.000 adhérents en France, c'est un syndicat de proximité, un lieu d'échanges ouvert à tous les jeunes du milieu rural.

L'ensemble des secteurs de production et mode commercialisation y sont représentés.

Il est organisé en réseau pyramidal avec la structure nationale, 14 structures régionales, 100 structures départementales et 2800 structures cantonales, dont la structure JA Haut-Bugey

JA du Haut Bugey, c'est une trentaine de jeunes âgés de 16 à 37 ans, agriculteur, salarié ou étudiant. Nous sommes tous passionnés par nos métiers de l'agriculture.

Tous les 2 ans, nous organisons un évènement grand public sur l'esplanade du lac de Nantua sur la découverte de l'agriculture.

Cette fête de l'agriculture est importante pour notre milieu agricole local, mais également pour le grand public qui vient d'édition en édition beaucoup plus nombreux, de 3.000 à 3.500 personnes étaient présentes en septembre 2022

Nous fêterons la 7-ème édition de cette « Ferme du Haut-Bugey » cette année.

Alors je vous donne dès à présent rendez-vous le Dimanche 1 Septembre 2024 sur l'esplanade du lac de Nantua. »

Article établi par Hugo AMÈLE, président des Jeunes Agriculteurs du Haut-Bugey

EAU DANS L'AIN

La préservation des ressources naturelles est l'une des 6 priorités du mandat 2021-2028.

Particuliers, collectivités, associations, entreprises ont été mobilisés par le Département de l'Ain au travers d'une conférence en avril 2023 et d'ateliers de l'eau en juin 2023.

Cette démarche participative et exemplaire a fait émerger 31 idées d'actions prioritaires autour de 6 axes.

Ce plan d'actions commun baptisé « l'Eau de l'Ain » répartit les responsabilités entre l'Etat, le Département et les chambres consulaires.

Ce plan vise à sensibiliser les populations concernées aux conséquences du changement climatique.

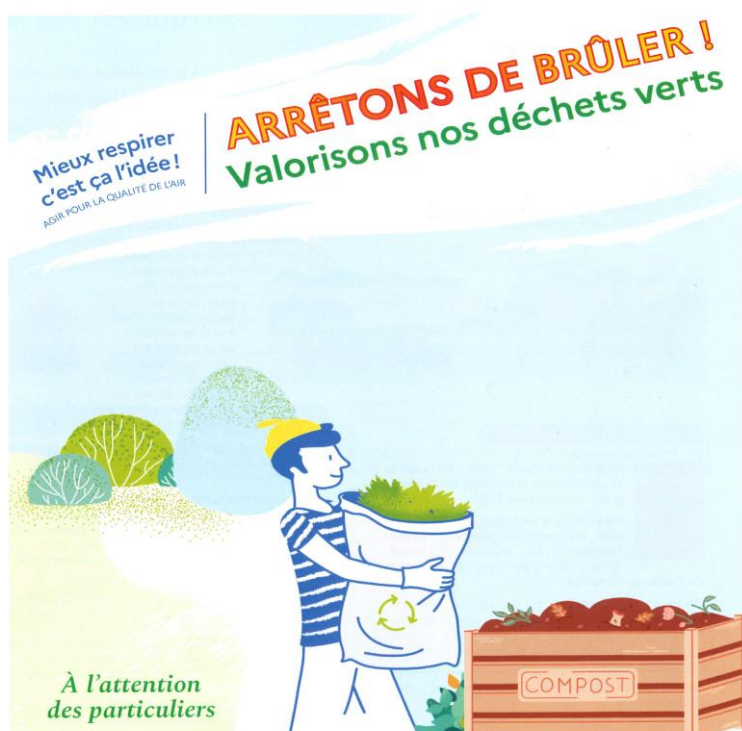
Retrouvez le détails des 31 actions dans un guide www.ain.fr/politique-eau



~~~~~

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERT À L'AIR LIBRE INTERDIT

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



Atmo  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants atmosphériques, en particulier de particules fines. Elle contribue ainsi à la dégradation de la qualité de l'air et a des conséquences sanitaires potentiellement graves sur nos concitoyens. Avec l'accroissement et l'intensification des étés caniculaires, le brûlage à l'air libre des végétaux constitue également un facteur aggravant de risques incendies en particulier dans les territoires exposés à ce risque.

Les enjeux sanitaires et de sécurité des personnes imposent un encadrement strict des pratiques du brûlage à l'air libre. La pratique fait ainsi l'objet d'un cadre légal qui a récemment renforcé le caractère d'interdiction stricte de cette pratique pour les pratiques non professionnelles.

Le brûlage à l'air libre est interdit nous devons utiliser des méthodes alternatives de traitement de déchets verts à savoir : le compostage, le broyage, le paillage voire le dépôt en déchetterie si cela est admis localement. Les résidus liés à l'entretien des jardins et espaces verts doivent être considérés comme des ressources plutôt que des déchets !

Le non-respect de la réglementation expose le contrevenant à une amende de 4<sup>e</sup> classe pouvant s'élever jusqu'à 750 €.

<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-al3973.html>



❧ LIEUX OÙ ONT ÉTÉ PRISES LES PHOTOS DU PRÉCÉDENT NUMÉRO ❧



1 – Chemin de Gravière au niveau du pont



2 – Chemin de la Gare au niveau du pont



3 – Chemin de la Fontaine en face du passage Eugène DALY



4 – Bief de la prairie devant la ferme GAEC des 3 Louloutes



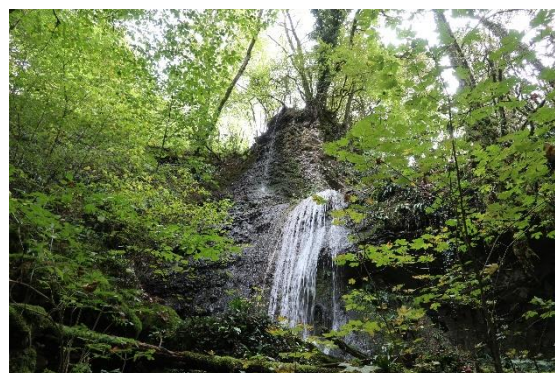
5 – Chemin de Barnand bief de la prairie



6 – Bief de Vers



7 – Berthiand



8 – Mornay



# ASSOCIATIONS

## 🔗 VÉTÉRANS FCNV 🔗

### VENTE DE DIOTS – 19.01.2024

« Fidèles à leur coutumière vente de diots, les vétérans du FCNV se sont retrouvés nombreux pour préparer puis vendre dans la bonne humeur le samedi 24 février les 180 portions en grande partie réservées. La matinée fraîche et venteuse n'a pas empêché les clients habituels ou nouveaux de venir goûter le vin chaud en récupérant leurs barquettes, encore merci à tous. »

Article établi par Carlos VILA, président



~~~~~

🔗 LIRE À NURIEUX-VOLOGNAT 🔗

« L'art sous toutes ses formes à la bibliothèque de Nurieux-Volognat !

Littérature, théâtre, et maintenant cinéma et arts visuels: l'offre culturelle proposée par la bibliothèque de Nurieux-Volognat ne cesse de s'élargir.

Cette année encore, deux **soirées théâtre** ont eu lieu sur la commune, avec les représentations de deux troupes locales: les Bons Cop'Ain et les Comedy'Ain. Des comédies qui ont rassemblé plus de 200 spectateurs à la salle des fêtes.

En février a eu lieu pour la première fois la **Fête du court-métrage**, avec deux projections jeune public et ados/adultes sur grand écran, dans les locaux de la bibliothèque. Des soirées cinéma qui ont rencontré un grand succès auprès des spectateurs, ravis de la sélection de films et du bon moment passé. Un événement à renouveler en 2025 !



Le prochain rendez-vous organisé à la bibliothèque aura lieu le Samedi 1^{er} juin, de 10h à 12h. Ce sera le retour de la **Foire aux livres gratuits**, durant laquelle sont distribués des livres sortis des rayons pour pouvoir proposer toujours plus de nouveautés. Il y en aura pour tous les goûts, n'hésitez pas à venir vous servir ! **NOUVEAUTÉ** : à l'occasion de la Foire aux livres, une **exposition de Street art** sera proposée à la bibliothèque. Le jeune artiste local Aubin Guillet présentera ses œuvres autour du tag et du graff. Une belle découverte à ne pas manquer !



En dehors de ces événements, nous vous accueillons toujours avec plaisir lors des permanences de la bibliothèque le lundi, mercredi et vendredi. Et n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook ou Instagram pour suivre notre actualité ! »

Article établi par Claudine PONCET, présidente

~~~~~

## 🔗 SOU DES ÉCOLES 🔗

### ANNONCE KERMESSE – 22.06.2024



« L'équipe du Sou des Écoles vous donne rendez-vous pour la traditionnelle Kermesse qui aura lieu le samedi 22 juin avec spectacle des enfants l'après-midi et repas le soir à partir de 19h. Au programme convivialité, bonne humeur et jeux divers !!! »

Article établi par Anne-Karine LARDERET, présidente

## ❧ SOCIÉTÉ DE CHASSE ❧

### VENTE PIZZAS, TARTES ET TERRINES – 02.03.2023



« La Société de Chasse de Mornay a clos la saison 2023/2024 par une dernière battue le 28 Février, au cours de laquelle 2 sangliers de 50 kg environ ont été prélevés. Cette année, concernant le gros gibier, le tableau réalisé est de 39 sangliers et 14 chevreuils, pour le petit gibier 30 faisans, 3 lièvres et 40 bécasses. C'est un résultat correct bien qu'inférieur aux années précédentes pour le sanglier et le lièvre, peut-être aussi que certains chasseurs manquent plus souvent leur cible, et laissent plus de chance au gibier.

Mais dès le 2 mars, les membres de la Société de chasse, dans une très bonne ambiance, animaient leur vente annuelle de tarte, pizzas et terrines.

La veille, ils se sont retrouvés à la cabane pour rouler les pâtons, garnis et cuits très tôt le matin au four de Crépiat chauffé toute la semaine précédente. Ainsi c'est 180 pizzas et tartes à l'oignon, 90 tartes à la crème et pralines, la plupart réservées à l'avance, qui se sont vendues " comme des petits pains " à la cabane le samedi matin, et que tous ont apprécié pour la qualité et la bonne garniture.

Les chasseurs ont maintenant quelques mois pour préparer la prochaine saison, la date d'ouverture sera fixée comme chaque année par arrêté préfectoral, probablement le 15 Septembre. »

Article établi par Michel GENOUX, trésorier



~~~~~

❧ FOYER RURAL ❧

« La saison 2023/2024 se terminera le JEUDI 27 JUIN, avec 57 Adhérents dont 25 à 30 participant **au Club Soleil d'Automne** le jeudi après-midi, belote, tarot, scrabble, rummikub... dans une ambiance conviviale et le lundi après-midi pour une rencontre patchwork-couture.

La sortie au CABARET « Voulez-vous » le 21 MARS a été appréciée, les concours de belote avec les clubs de Brion et Port sont aussi des moments de rencontre auxquels nous participons chaque année.



Les ADHESIONS (RENOUVELLEMENT ET NOUVELLES ADHESIONS) seront prises auprès des responsables : Suzanne 06 86 11 27 54 – Gisèle 06 69 66 93 06 – Béatrice 07 81 00 89 04.

REPRISE DES ACTIVITES LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024. »

Article établi par Suzanne CRAUSAZ, présidente

~~~~~

## ❧ FÊTE DE LA SAINT-PIERRE – 29.06.2024 ❧

Le samedi 29 juin 2024, les associations et la commune vous attendront pour une journée d'animations à la Croix de Buzin, hameau de Mornay : messe à 11h (maison DE CHIVRÉ) randos pédestre et VTT, repas, gaufre à l'ancienne, marché artisanal et animations pour enfants !

Le plateau repas sur place sera de 13€.





## CALENDRIER MANIFESTATIONS

| MOIS      | JOURS              | THEMES                 | ORGANISES PAR               | LIEUX                   |
|-----------|--------------------|------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Mai       | D.19               | Pétanque               | Vétérans du FCNV            | Stade                   |
| Juin      | D.09               | Elections Européennes  | Mairie                      | Salle des fêtes         |
|           | S.22               | Kermesse               | Sou des Écoles              | Salle des fêtes         |
|           | V.28               | Assemblée générale     | Société de Chasse de Mornay | Cabane de chasse        |
|           | S.29               | Fête de la St Pierre   | Associations et Mairie      | Croix de Buzin à Mornay |
| Juillet   | S.13               | Feu d'artifice         | Mairie / ASINV              | Stade                   |
| Août      | du L.05<br>au D.18 | Fermeture estivale     | Mairie                      | Mairie                  |
| Septembre | S.07               | Vente cartes de chasse | Société de Chasse de Mornay | Cabane de chasse        |
|           | S.14               | Pétanque               | ASINV                       | Stade                   |



## EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

Le budget présenté au Conseil Municipal le 10 Avril a été adopté à l'unanimité, vous en trouverez les principales décisions dans ce bulletin. Les taux d'imposition communaux n'ont pas été modifiés, l'essentiel du budget reste la continuité des actions antérieures. Les travaux de la chapelle de Mornay ont enfin repris, la livraison des matériaux de couverture va permettre de terminer le chantier de toiture. La poursuite du programme de voirie va permettre la remise en état de certains secteurs. Le montant des subventions allouées aux associations a été maintenu, pour permettre et encourager leurs actions pour faire vivre et animer notre commune.

Les élections des députés européens se déroulent le 9 juin, le scrutin sera ouvert de 8h à 18h. Il faut bien reconnaître que les Français ne se passionnent pas vraiment pour ce scrutin, pour preuve une abstention de 50% en 2019 ( 47% à Nurieux- Volognat ). L'enjeu est pourtant majeur, les décisions prises par l'Assemblée Européenne impactent significativement le fonctionnement des politiques agricoles, économiques, de chaque état membre, même si « la faute à l'Europe » souvent revendiquée n'est pas toujours aussi justifiée ! Les résultats sont toujours analysés de manière politique au détriment des intérêts des citoyens. Ne négligeons pas cette élection, c'est, pour la France, près de 80 élus qui siégeront à Strasbourg pour les cinq années qui viennent.

Bien cordialement.

Michel Genoux, Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, Conseiller Municipal. »

~~~~~

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

CIVISME ET SAVOIR-VIVRE

DÉCHETS



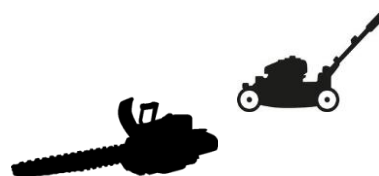
Les conteneurs doivent être déposés au point de collecte le mardi soir et rentrés le mercredi. Privilégions le tri sélectif.

Lorsque les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les déposer à côté des containers.

RAPPEL : Les containers situés à la mairie sont réservés seulement pour la mairie et la salle des fêtes.

BRUITS

Respectons les horaires (arrêté municipal du 1^{er} juillet 2020).
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h00
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



ANIMAUX



Evitons la divagation des animaux (Art. 622-2 du Code Pénal).

Ramassons leurs déjections !

TRAVAUX

Déclarons nos projets de travaux en mairie.

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.

Encore trop de travaux faits sans demande !



ENTRETIEN DES HAIES



Les haies peuvent gêner la visibilité des conducteurs et les déplacements des piétons ou des personnes à mobilité réduite. Merci de porter attention à la sécurité des autres. (Art. R116.2.5 au Code de la Voirie routière)

Les haies sont à entretenir par le propriétaire de la haie.

L'écobuage est interdit (arrêté préfectoral du 03.07.2017)

INFOS DIVERSES



HORAIRES D'ÉTÉ
DU 1^{er} AVRIL AU 31 OCTOBRE

Du lundi au jeudi : 14h-19h
Vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-19h

Fermée les jours fériés et les dimanches.

HORAIRES D'HIVER
DU 1^{er} NOVEMBRE AU 31 MARS

Du lundi au jeudi : 14h-18h
Vendredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h

Fermée les jours fériés et les dimanches.



ZI Sur Champagne
Route de Champ Biolay
01580 IZERNORE



04 74 75 05 26



www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html

~~~~~

HAUT BUGEY AGGLOMERATION – SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

## CONTACT

Un problème sur mon réseau :

### EAU

Pendant les heures de bureau :  
04.74.12.12.75 (sauf mercredi après-midi)  
En dehors des heures de bureau :  
06.02.05.70.07

**HAUT  
BUGEY**  
AGGLOMERATION

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Pendant les heures de bureau :  
04.74.81.23.70  
En dehors des heures de bureau :  
06.02.05.70.07





Il est possible d'acheter 2 composteurs maximum par foyer, par l'intermédiaire d'Haut Bugey Agglomération, soit via le site internet

<https://www.hautbugey-agglomeration.fr/vivre-habiter/gestion-des-dechets/compostage/demande-de-composteur-domestique/> soit par téléphone au 04.74.81.23.70. Le paiement se fera sur facturation après commande.

Modèles :

- 1 : Composteur bois 600L (dimension : L 90cm x l 90cm x h 78cm) : 30€
- 2 : Composteur plastique 350L (dimension : hauteur 80cm x profondeur 80cm x largeur 60cm) : 10€
- 3 : Composteur plastique 650L (dimension : hauteur 100cm x profondeur 80cm x largeur 80cm) : 15€

~~~~~

FRANCE SERVICES – IZERNORE

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France Services, c'est le retour du service public au cœur des territoires : Immatriculation de véhicule, pré-demande de carte d'identité et de passeport, permis de conduire, impôts, retraite, création de compte Ameli, demande de Complémentaire Santé Solidaire, demande d'Allocation Logement...

Les agents de France Services, à Izernore, sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France Services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : l'ANTS, le Point Justice, les Finances publiques, France Travail, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, les Allocation Familiales, la MSA, la Poste, France Rénov' et le Chèque Energie.

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocation, création de vos identifiants pour accéder à vos espaces personnels en ligne... Les agents France Services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Horaires d'ouverture au public :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.

Possibilité de prendre rendez-vous au 04.74.49.13.14 ou par mail izernore@france-services.gouv.fr



**France
services**

Adresse :

550 Grande Rue – 01580 IZERNORE (bâtiment de la Poste)

~~~~~

## REMBOURSEMENT DE TIMBRES ELECTRONIQUES

L'achat de timbres électroniques destinés à différentes démarches (fabrication de pièces d'identités, permis de conduire, permis bateau, attestation d'accueil et titres pour étrangers) est accessible par carte bancaire sur <https://timbres.impots.gouv.fr> et auprès du réseau des buralistes.

En cas d'erreur sur le montant du timbre acheté ou pour tout autre motif, l'acheteur peut avoir besoin de se faire rembourser le timbre. Le remboursement, à demander sur <https://timbres.impots.gouv.fr> s'effectue au choix :

- pour les timbres achetés sur [www.timbres.gouv.fr](http://www.timbres.gouv.fr), sur la carte bancaire ayant permis l'achat en ligne,
- pour les timbres achetés auprès d'un buraliste, par virement sur l'IBAN fourni par l'utilisateur lorsqu'il formule sa demande de remboursement.

### Le processus de remboursement en ligne est simple et rapide et il doit être privilégié par les usagers.

Il existe toutefois un formulaire (Cerfa N°15416\*02) de demande de remboursement manuel, dont l'**usage est désormais strictement réservé** au cas où l'utilisateur a changé de coordonnées bancaires entre le moment où il a acheté le timbre en ligne et le moment où il en demande le remboursement, ce qui en pratique est une situation très rare.

**Les anciennes versions de ce formulaire papier ne doivent donc plus être transmises aux usagers qui doivent, dès à présent, être dirigés vers le remboursement en ligne.**

# Frelon Asiatique (à pattes jaunes)



**Au printemps , la vigilance est de mise !**

## ⇒ **LES NIDS PRIMAIRES**

### ■ **QUAND les Observer ?**

D'avril à juillet, la fondatrice frelon asiatique émerge de son hivernage ...



*Gyne FA en dormance pendant la phase hivernale*



### ■ **À QUOI ressemble un nid primaire ?**

Sphère suspendue avec une petite ouverture vers le bas



La fondatrice édifie seule un nid de fondation dit « nid primaire »



Petite taille, 5 à 10 cm de diamètre, qui va progressivement atteindre 20 cm

### ■ **OÙ les rechercher ?**

À faible hauteur (long des avant-toits, cabanes, haies, parpaings, ...), protégés des aléas climatiques !



### ■ **QUE FAIRE en présence d'un nid ?**

⇒ Signaler sur [www.frelonasiatiques.fr](http://www.frelonasiatiques.fr)



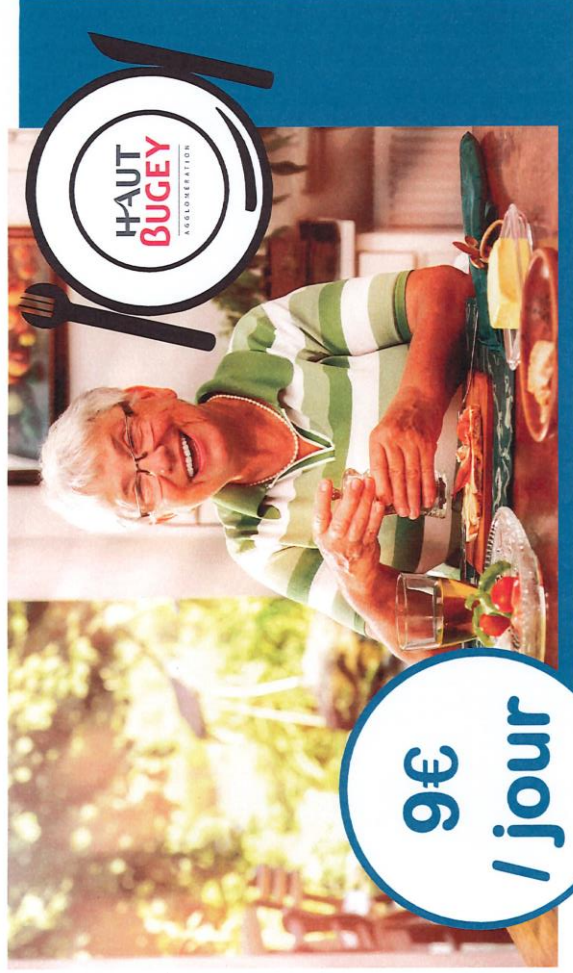
- ✓ Centralise les déclarations d'Auvergne Rhône-Alpes,
- ✓ Pour les faire détruire et rendre la lutte efficace en limitant ainsi les nids "secondaires" (nid délocalisé vers un lieu plus adapté à la croissance de la colonie) sur la période estivale qui sont bien plus dangereux et plus difficiles à détecter, souvent cachés dans la frondaison des arbres ...

**On compte sur vous !**





# Haut-Bugey Agglomération à votre service



9€  
/ jour

## Portage de repas à domicile

Faites-vous livrer votre repas,

c'est facile !

Pour les seniors des 42 communes de HBA

04 74 81 27 56

57 rue René Nicod - CS 80502 - 01117 OYONNAX CEDEX  
www.hautbugey-agglomeration.fr / contact@hautbugey-agglomeration.fr



## CLIC DU HAUT-BUGEY



**France services Nantua**  
(Locaux Sous-Préfecture)  
36 rue du collège 01430 Nantua  
Lundis après-midi (sur rendez-vous)

**France services Plateau d'Hauteville**  
15 rue Nationale  
01110 Plateau d'Hauteville  
Mercredis matin (sur rendez-vous)

**Mairie Izernore**  
Place de l'église  
01580 Izernore  
Mardis matin (sur rendez-vous)

04 74 12 14 21

Ecoute  
Soutien  
Information  
Orientation

Pour les + de 60 ans et leur entourage  
Pour les + de 50 ans porteurs de handicap



# VOUS CHERCHEZ UN MÉDECIN ? LE VÔTRE N'EST PAS DISPONIBLE ?

La cabine de téléconsultation de Montréal-la-Cluse est là pour vous

Pour vous faciliter l'accès aux soins et vous permettre d'obtenir un rendez-vous médical rapidement, le Département de l'Ain, les communes du territoire et la Préfecture mettent à votre disposition une cabine de télémedecine. En lien direct avec un médecin qui prend le temps d'échanger avec vous, et grâce aux différents instruments médicaux et capteurs, elle permet d'établir un diagnostic médical et donne lieu, si besoin, à une ordonnance.

Espace santé Mont Royal  
6 Rue de Broliat  
Montréal-la-Cluse



[www.teleconsultation.ain.fr](http://www.teleconsultation.ain.fr)



**AIN**  
le Département

# Comment ça marche ?



## Prendre rendez-vous

- Via le site internet : [www.jetrouveunmedecin.fr](http://www.jetrouveunmedecin.fr)  
Créer un compte sur [www.jetrouveunmedecin.fr](http://www.jetrouveunmedecin.fr)  
Une empreinte de carte bancaire vous sera demandée pour valider le rendez-vous (Le tarif est identique à une consultation classique chez le médecin, sans aucun surcoût. Vous ne serez débité qu'après la consultation). La téléconsultation est prise en charge par l'Assurance Maladie et votre mutuelle.
- Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance
- Consultations :  
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 12 h 30  
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
- Ouvert à tous, quelque soit votre lieu d'habitation
- Âge minimum : 14 ans, accompagné d'un représentant légal



## Pourquoi téléconsulter ?

La majorité des pathologies peuvent être prises en charge en cabine de téléconsultation :

- états fébriles
- rhinopharyngites
- toux
- rhinites
- otites
- angines
- infections urinaires
- renouvellement d'ordonnance
- ...



## Pendant la téléconsultation

- Sur place, une personne référente vous accueille. La téléconsultation est ensuite réalisée entre vous et le médecin uniquement.
- La cabine de téléconsultation est un dispositif médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant vous guide dans la manipulation des instruments et échange avec vous afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, vous récupérez le compte rendu du médecin, le résumé des prises de mesures et le cas échéant votre ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- À chaque passage, la cabine est désinfectée, selon un protocole d'hygiène strict.

**97,2 %**

des patients sont satisfaits du service proposé



Infos pratiques  
Plus d'informations sur  
[www.teleconsultation.ain.fr](http://www.teleconsultation.ain.fr)

La Consultation est un Dispositif Médical de Classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.